



Licenciement ou démission quand on trouve un autre cdi

Par **mem**, le **24/09/2011** à **21:53**

Bonjour,

Je travaille depuis 15ans chez Aldi ,après un braquage ,j ai décidé de changer de magasin et d aller chez carrefour.

J ai eu un entretien et ils veulent bien m embaucher.

Ma question est : dois je me faire licencier ou dois je démissionner.

Quels sont les avantages et les inconvénients.

Quels sont mes droits.

Merci pour vos réponses.